



# Saint Martin-la-Porte

SAVOIE



**BULLETIN  
MUNICIPAL**  
2 0 1 9



## ÉDITORIAL DU MAIRE

Les élections municipales se profilent alors que les communes asphyxiées par l'Etat manquent d'oxygène. Après la suppression de la taxe professionnelle, de la dotation globale de fonctionnement, l'instauration du fond de péréquation, voilà la disparition de la taxe d'habitation. Les compétences sont peu à peu transférées à l'intercommunalité et le maire devra se contenter de gérer le cimetière et de se tenir à portée des « engeulades ».

Cette loi NOTRE a eu raison de mon engouement tout comme les occasions manquées. Notamment le refus d'installer une famille d'agriculteurs moniteurs de ski pour pérenniser la ferme communale, le refus d'acquiescer de manière forfaitaire les biens d'une succession non réglée afin de désenclaver certains secteurs ou le refus de vendre à RTE une parcelle sur le cône des Cèillettes, transaction qui aurait étayé les négociations que j'ai engagée pour le déplacement de la ligne 150 KV qui survole les habitations dans le secteur de la Tour et des Magnins. Un maire doit être visionnaire mais il ne décide pas seul.

Après quatre mandats d'élu municipal dont deux de maire, je ne serai pas candidat en mars prochain. A l'heure où trahir n'est pas un problème, où la reconnaissance et le respect de la parole donnée n'existe plus, où le « faites ce que je dis et non ce que je fais » semble être de mise, je n'ai ni honte, ni regret pour ce qui a été réalisé. J'ai même une fierté toute particulière d'avoir été, il y a trente-cinq ans, l'aiguillon qui a permis la mise en chantier de la réfection des drains et le succès que l'on connaît sur le ralentissement du glissement de terrains des Encombres. Plus récemment d'avoir obtenu la mise en place d'un revêtement bitumineux sur la piste de la Bachellerie par la société RTE. Finies la poussière et la voie détériorée par les orages. Chacun peut désormais se rendre dans nos alpages avec un vélo ou un véhicule ordinaire. Bergers, propriétaires, touristes et randonneurs apprécient.

Ma connaissance particulière du territoire m'a permis d'initier de nombreux projets afin de faire de St Martin une commune attractive qui doit rester une collectivité à part entière.

Mon unique devise a été de SERVIR sans se SERVIR.

Merci à vous qui m'avez soutenus et encouragés.

## INFORMATIONS

### Mairie

#### Horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30

Mardi, mercredi : 8h-12h

Vendredi : 8h-12h / 13h30-16h30

#### Services administratifs

Adresse : 801, rue de la Maison Blanche

Téléphone : 04 79 56 50 03

E-mail : [mairie-smlp@wanadoo.fr](mailto:mairie-smlp@wanadoo.fr)

Site : [smlp.fr](http://smlp.fr)

#### Bibliothèque municipale

Adresse : 15, Les Jardins de la Cure

Téléphone : 04 79 20 49 23

E-mail : [bibliotheque-smlp@orange.fr](mailto:bibliotheque-smlp@orange.fr)

Ouverture au public : mercredi et vendredi : 17h-19h

#### Ecole primaire

11, route de la Salette

Téléphone : 04 79 56 67 62

#### Electricité : Synergie Maurienne

Téléphone : 04 79 56 50 66

Astreinte et dépannage en dehors des heures de bureau : 06 81 47 72 75

#### Sirtomm déchetterie de St Julien Montdenis

Téléphone : 04 79 59 63 52

#### Horaires d'ouverture :

du lundi au samedi : 8h00-12h00 / 14h00-17h30

#### Gendarmerie

Tél = 17

#### Samu

Tél = 15

#### Pompiers

Tél = 18

## SOMMAIRE

Comptes administratifs.....	3	Comité des fêtes.....	19
Travaux sur la commune en 2019.....	4-5	Patrimoine.....	20-21
Piste de la Bachellerie.....	6	Basket.....	22
Tourisme sentiers.....	7	Ski + ADMR.....	23
Évolution du paysage.....	8	Via Trajectoire.....	24-25
La population de Saint-Martin-la-Porte.....	9-10	Centre Social Mosaïca.....	26-27
Suppression d'une ligne électrique.....	11	ASDER.....	28
La ferme communale.....	12	Synergie.....	29
Petit mot de l'école.....	13-14	Tour Savoie Mont Blanc.....	30
Le périscolaire.....	15-16	Sapeur-pompier volontaire.....	31
La bibliothèque.....	17	Etat civil.....	32
Club Edelweiss + FNACA.....	18	Souvenir scolaire.....	33

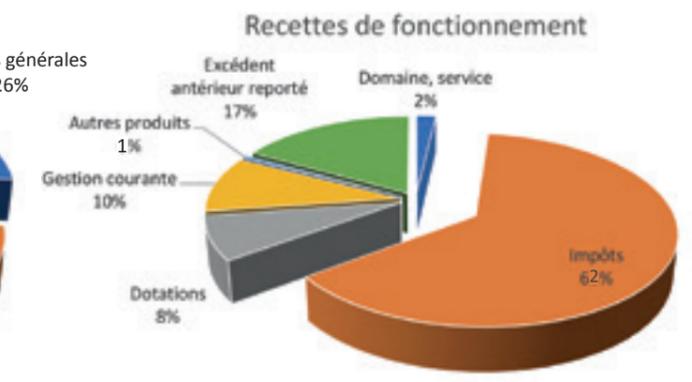
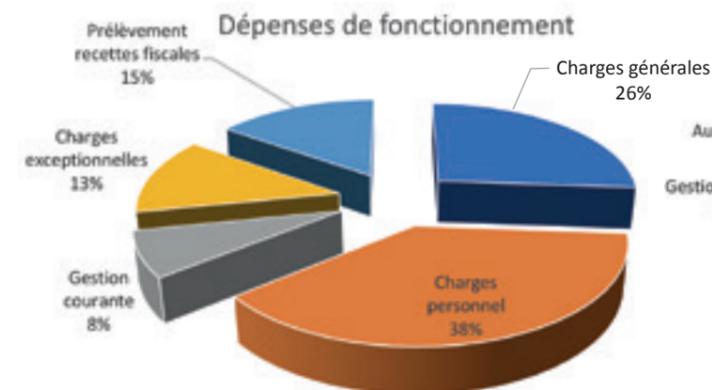
Crédit photos : Adobe Stock, Les associations et la Mairie de Saint-Martin-la-Porte Rédaction : mairie, associations.

Création & Impression : Imp. SALOMON - 04 79 64 00 62 - SAVOIE - FRANCE - 24162 - Mars 2020

## COMPTE ADMINISTRATIF 2018

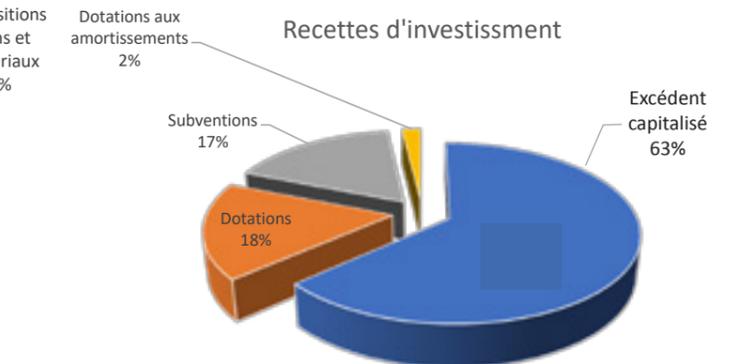
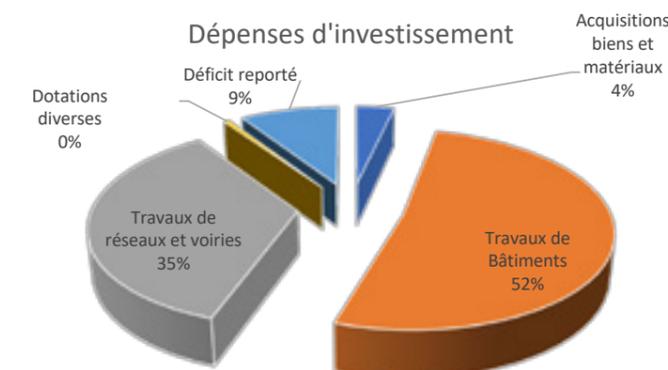
### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	245 957,97 €	Produits services, domaine	27 297,27 €
Charges de personnel	247 475,05 €	Impôts et taxes	965 327,21 €
Charges gestion courante	56 042,81 €	Dotations et subventions	120 703,79 €
Charges exceptionnelles	16 373,14 €	Produits de gestion courante	158 705,77 €
Prélvt recettes fiscales	102 058,00 €	Autres produits	11 117,49 €
		Excédent antérieur reporté	171 977,56 €
<b>TOTAL</b>	<b>667 906,97 €</b>		<b>1 455 129,09 €</b>
<b>BALANCE</b>	<b>883 462,04 €</b>		



### SECTION D'INVESTISSEMENT

Acquisitions biens, matériaux	31 458,76 €	Excédent fonction capitalisé	527 095,79 €
Travaux sur bâtiments	459 883,98 €	Dotations, fonds divers	145 883,83 €
Travaux voies et réseaux	313 009,42 €	Subventions d'investissement	141 494,24 €
Taxe Améngt et caution	4 479,53 €	Dotation aux amortissements	16 019,58 €
Déficit antérieur reporté	81 372,79 €	Cessions de terrains	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>890 204,48 €</b>		<b>830 493,44 €</b>
<b>BALANCE</b>	<b>-59 711,04 €</b>	<b>TOTAL BALANCES</b>	<b>823 751,00 €</b>



## ECLAIRAGES BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Du renouveau pour l'éclairage du bâtiment de la Maison Blanche. Disparu les gros phares énergivores pour un éclairage plus discret en led. **Entreprise Electra.**

L'église a subi le même lifting : valorisation de l'architecture du clocher par un éclairage en plongée des arrêtes et mise en lumière des voûtes ainsi que des deux vitraux et de l'oculus en façade.

**Entreprise Bouygues.**



## ECOLE PRIMAIRE

À l'école communale, la salle du périscolaire, victime de son succès est en cours d'agrandissement. Les travaux se feront pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps. Plus de confort pour les élèves avec un espace jeux et pour le personnel avec un espace cuisine indépendant.

En même temps la salle de motricité des petits de la maternelle se modifie. Tout l'équipement est prévu pour une éventuelle transformation en salle de classe pour l'accueil d'un élève handicapé.

**Maitre d'œuvre : Cabinet Ge'Arc.**

## TABLES D'ORIENTATION :

Sur le parvis de l'église, d'où l'on a une vue sur la vallée, de la chaîne de Belledonne au Gros Crêt, sommet de Valmeinier, nous avons installé deux tables d'orientation.

Elles ont une vocation touristique permettant aux estivants, visiteurs ou promeneurs d'avoir une belle lecture sur le paysage, des sommets environnants, des stations de ski, des villes et villages de nos montagnes.

Quelques explications sur le village, les hameaux et les bâtiments remarquables de la commune complètent les informations.

**Création entreprise Pic Bois.**



## ORATOIRES DE LA VILLETTE :

Sur le chemin de « grandes communications » aux confins de la commune avec Beaune, l'oratoire est en cours de restauration par la municipalité. La maçonnerie a été reprise par l'entreprise Verney Frères. On attend la pose du toit pour restaurer les peintures intérieures. Au sommet de la Villette, au croisement de la montée Pré Chevalier et de la route des Alpages, des bénévoles ont restauré la croix et l'oratoire St Roch. Merci à Robert Traversaz et Edouard Traversaz.

**Par les entreprises Tétaz et Raymond-Salomon.**



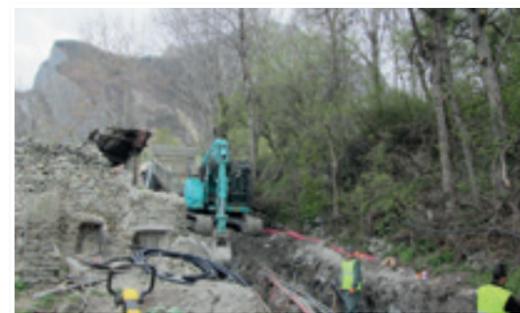
## SAINT FÉLIX

En 2007, le pont qui enjambait l'Arc et reliait la commune de Saint-Martin-la-Porte à celle de Montricher-Albanne a été supprimé car hors d'usage. L'autorisation d'utiliser celui de la carrière de gypse avait alors été obtenue. Aujourd'hui l'exploitation de cette carrière est arrêtée et son accès interdit menacé par un éboulement. Pour des raisons de sécurité et de désenclavement de la ferme «Palermo », Monsieur le Préfet somme les communes de rétablir rapidement un pont en lieu et place de l'ancien ainsi que l'accès routier entièrement situé sur la commune de Saint-Martin-la-Porte. Qui paie quoi ? Le débat est ouvert.

## LA VILLETTE TRAVAUX SUR L'EAU ET LES RÉSEAUX

Les réseaux humides de la montée de Pré Chevalier à la Villette (depuis le four jusqu'à la « Heume ») : réfection du busage du ruisseau, des canalisations d'eaux usées, d'eaux pluviales, d'eau potable et d'eau non potable. Cela a permis de fournir tout le hameau en eau d'arrosage depuis la citerne du haut (citerne changée l'an dernier) et de supprimer celle dite « des Paquier » hors d'usage. Pour alimenter le hameau de la Porte, un regard sous chaussée a été construit devant le four. Ces travaux ont été également l'occasion de renforcer l'éclairage public, d'enfouir les derniers câbles téléphoniques et de refaire le tapis d'enrobé.

**Entreprise Manno TP et entreprise Germain pour l'éclairage.**



## PROTECTION DES SOURCES

Sur la commune l'eau du robinet provient du milieu naturel par captage de la source de la Bâchellerie et de celles de Champieu. Cette eau est surveillée et analysée régulièrement. Il est d'une grande importance que ses qualités naturelles soient les meilleurs possibles.

Pour préserver la ressource destinée à la production d'une eau potable de qualité, la collectivité, maître d'ouvrage, est tenue de mettre en place une protection sanitaire qui s'appuie sur la délimitation de périmètres de protection des captages. Ils visent à prévenir les menaces de pollutions ponctuelles, accidentelles ou diffuses de la ressource. Ils sont délimités après étude hydrologique et avis d'un hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique. Ils font l'objet d'une enquête publique suivie d'un arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique qui fixe officiellement les conditions de réalisation, d'exploitation et de

protection des captages.

Les zones de captage ont donc été clôturées. Ce périmètre a pour fonction d'empêcher le stationnement des troupeaux au-dessus de ces zones sensibles, empêcher la dégradation des ouvrages ou l'introduction directe de substances polluantes dans l'eau. Il assure la sécurité contre les intrusions. **Entreprise Verney Frères.**

## AUTRES TRAVAUX :

- Dans le cadre des économies d'énergie, une isolation thermique a été posée et les peintures refaites en totalité à la salle des fêtes. **Entreprise Rocchetti.**
- Le bassin des Magnins a été mis en valeur et l'eau de la source est réapparue suite au drainage fait à l'arrière du mur. (Débit égal à celui de 1999). **Maçonnerie : Entreprise Verney Frères, Éclairage : Entreprise Germain.**
- Stéphane réfléchit à la végétalisation du mur.
- La pose d'un revêtement dans les allées du cimetière du milieu et celui du bas termine la restauration de la totalité du cheminement. Les gravillons peu confortables ont été supprimés. **Entreprise Eiffage**
- Un éclairage du parking des jardins de la cure a été réalisé.
- A Mollardurand, les employés communaux ont remplacé ou réparé les jeux du jardin d'enfants et installé un abri bus à l'arrêt du lotissement de la Touvière.



Les allées du cimetière



L'abri bus



Le bassin des Magnins



L'éclairage du parking



En 1967, l'entreprise qui construit la ligne électrique Albertville – La Praz est intéressée par la création d'une piste de la Planchette à la Bâchellerie afin de faciliter le transport des matériaux pour ce gros chantier.

Après accord du conseil municipal, les travaux de la piste ont été donnés à l'entreprise Pellegrin Frères de Nice.

Pour cet accès en altitude, important pour le désenclavement des chalets d'alpage et le tourisme, la commune avait pris en charge uniquement la construction d'ouvrages nécessaires à l'écoulement des eaux pluviales pour un coût de 21.097 Francs



Les travaux ont pris fin en août 1968.

En 1969, Electricité de France met en chantier la construction de la ligne électrique, 400 Kv, Albertville, La Praz, St André, Villarodin. Six pylônes sont implantés sur la commune.

En 2012, RTE engage d'importants travaux pour le changement des câbles de la ligne 400 Kv dans la vallée des Encombres. Compte tenu du poids et de l'importance des convois, Mr le Maire interdit le passage sur le pont à l'arrivée de la route de la Planchette et sur celui trop étroit de la chapelle, refuse la mise en place de ponts provisoires et demande la création d'un contournement. De plus, il insiste pour qu'à la fin des travaux la piste soit remise en état de manière pérenne par la pose d'un bicouche. Après d'âpres discussions, RTE envisage d'utiliser l'hélicoptère, mais revient sur sa décision et accepte la pose d'un revêtement. Le conseil municipal, à l'unanimité moins une voix, vote le principe. Aujourd'hui touristes, vététistes, promeneurs et riverains profitent de cet accès et la commune envisage de le classer dans la voirie communale.

Néanmoins, cette route construite sans fondation de chaussée, sur des terrains instables et gorgés d'eau (au printemps), doit être fermée durant l'hiver et ce jusqu'au 1er mai pour assurer un état correct durant la période estivale.

Il en va de la sécurité et de la protection de l'ouvrage.

Le tracé de la piste passe sur des terrains communaux et privés. Comme la commune en assure l'entretien annuel, le conseil municipal du 29 mai 2018 a décidé l'acquisition à l'amiable des terrains d'assise de celle-ci.

Il a été proposé aux propriétaires :

- l'achat de la totalité de la parcelle traversée,
- l'achat uniquement de l'emprise de la piste,
- ou un échange avec une parcelle communale dans la mesure du possible, avec prise en charge du bornage par le particulier.

Les premières promesses de vente sont arrivées en mairie dès septembre 2018.

A l'heure actuelle + de 97 % des terrains ou de l'emprise de la piste ont déjà été acquis ou sont en cours d'acquisition. Les quelques propriétaires qui n'ont pas répondu favorablement à la demande de la collectivité, seront expropriés.

Ainsi, au terme de toutes les démarches, la piste deviendra une voirie communale.



### Et si on parlait développement et tourisme sur le territoire Maurienne Galibier...

Depuis 2017, la Communauté de Communes Maurienne Galibier est lauréate du dispositif Espace valléen. Grâce à ce dernier, une stratégie de développement du territoire a été formalisée en collaboration étroite avec tous les acteurs concernés. Celle-ci a pour objectif de rechercher dans les projets de développement une complémentarité entre les stations, locomotives du développement, la vallée et le versant de l'adret.

Les quelques lignes qui vont suivre ne sont pas exhaustives. Si vous souhaitez connaître tous les projets en cours, n'hésitez pas à vous rapprocher des services de la CCMG.

### Zoom sur une dynamique sentier en plein boom !

Redécouvrez les sentiers Maurienne Galibier ! Entre balisage peinture et panneaux, les sentiers Maurienne Galibier seront équipés d'une nouvelle signalétique correspondant à la charte de la Savoie à partir de l'été 2020 ! Tous les aménagements sont prévus afin d'améliorer le confort et la sécurité des usagers.

### L'Espace Maurienne Galibier – « camp de base » du territoire

Un projet d'Espace Maurienne Galibier est en train de se construire. Ce projet d'ampleur porte l'ambition de créer un espace d'accueil multi-services à Saint Michel de Maurienne. Il répond à l'enjeu de positionner Saint Michel de Maurienne comme un camp de base du territoire Maurienne Galibier. Il offrira notamment des services pour les cyclotouristes et permettra la mise en valeur des produits et savoir-faire locaux.

### Un office de tourisme intercommunal pour St Michel de Maurienne, Saint Martin de la Porte et Saint Martin d'Arc

Si les stations du territoire de la CC Maurienne Galibier sont des pôles d'attractivité touristique essentiels, le territoire valléen reste un pôle de services et point de passage obligé de tous les visiteurs.

A cet effet depuis 2017, l'office de tourisme Maurienne Galibier est le nouvel acteur du tourisme pour les communes de la vallée. Entité en plein développement, ses actions se structurent tout d'abord dans la mise en place d'une politique propriétaire et d'actions de communication.

### Vous êtes hébergeurs ou avez envie de mettre un bien en location ?

Pour avoir plus d'informations que ce soit sur la mise en tourisme de votre bien ou sur la taxe de séjour, n'hésitez pas à vous rapprocher des services de l'office de tourisme Maurienne Galibier : [hebergement@maurienne-galibier.com](mailto:hebergement@maurienne-galibier.com). Ce dernier s'est doté de l'expertise d'Affiniski, cabinet spécialisé dans l'immobilier touristique pour vous accompagner au mieux dans vos projets.



### ESPACE VALLÉEN, KÉSAKO ?

C'est un dispositif au service du développement économique et touristique des territoires de montagne. C'est une approche "intégrée" du développement de ces territoires, mettant en avant la complémentarité et la solidarité du territoire.

Les deux enjeux majeurs sont :

- La valorisation et découverte du patrimoine naturel et culturel du territoire (fil conducteur)
- Le développement de la fréquentation touristique estivale (juin/septembre)



La photo d'un tableau peint par Gaston Valet, dans les années 1940-1950, a été gracieusement transmise par un collectionneur privé.

A cette époque, les terrains étaient majoritairement travaillés. Les habitants de nos villages avaient une double activité : paysans et ouvriers d'usine.

Ce tableau, peint depuis Saint-Martin-d'Arc, représente Saint-Michel en premier plan, en fond le Massif des Encombres et entre les deux, l'espace compris entre la Porte et la Planchette. On voit nettement l'étagement des prés et des cultures, séparés par des murets et des haies d'arbres. Sur la photo suivante prise à peu près du même endroit, on observe l'emprise de la forêt et des taillis, après l'arrêt des cultures et l'entretien des terrains. Dans le coteau, seul émerge le hameau de la Porte. Plus une seule parcelle cultivée n'est visible.



Soixante-dix ans seulement séparent ces deux paysages !



Ce n'est qu'après l'an mille que l'on possède des informations concernant la population. A cette époque, Saint-Martin-la-Porte a acquis sa personnalité. Les villages forment une communauté avec son syndic, son curé. Il y a une vie commune. Les gens se retrouvent pour les réunions à l'église. Des confréries d'entraide s'organisent. Saint Martin a été choisi comme protecteur et modèle pour toute la paroisse.

### AU XIV<sup>ÈME</sup> SIÈCLE :

40 familles participent aux contributions en faveur du Comte de Savoie

### • 1561 :

Le rôle des manants et habitants de la paroisse dénombre 636 habitants et 139 feux (feu correspondait à un ménage, une famille dans le village)

428	imposables sur le sel
109	pauvres
22	enfants de moins de 2 ans
65	au-dessus de 2 ans

Les ressources des gens : 10 bœufs, 185 vaches, 97 génisses, 646 brebis.

### • 1734 :

Consigne de la population et du bétail demandé par le roi Charles Emmanuel.

Il y a 721 habitants, en moyenne. A cette époque, il y avait 25 naissances par an et 25 décès ; on mourait jeune mais des exceptions :

- Honorable François MAGNIN est mort centenaire le 12 janvier 1726.
- Le 1er août 1731, Marie BOIS, épouse BELLET est morte à 100 ans.

Dans la commune il y a 153 feux. Tous vivent des produits de la campagne. Ils sont laboureurs, y compris noble Joseph Marechal de LUCIANE et le curé de la paroisse.

Il y a 511 bêtes à cornes, 63 mulets, 35 ânes, 3 chevaux.

### • 1791 :

A la veille de la Révolution, il y a 725 habitants, une moyenne de 26 naissances et de 21 décès par an.

### • 1837 :

Recensement effectué par le curé de la paroisse : VIALLET.

On compte 765 habitants : 36 familles à la Villette, 24 à la Porte, 2 à Mollardurand, 55 vers l'Eglise, 27 aux Champs, 7 aux Magnins.

### • 1873 :

On dénombre 800 habitants.

A la veille de la guerre 14-18 Saint-Martin-la-Porte va connaître une notable augmentation de sa population avec beaucoup de familles de 10 enfants.

<b>DE 1901 À 1914 :</b>	501 naissances :	36 / an
	254 décès :	18 / an

<b>EN 1901 :</b>	47 Naissances	25 décès
------------------	---------------	----------

La famille Pierre Célestin RATEL : 16 enfants

Celle de François BOIS : 18 enfants

<b>1914 :</b>	Ecole des grands garçons :	36 élèves
	Petites et grandes filles :	79 élèves
	A la Villette :	60 élèves
	A la Porte :	30 élèves

A cette date, il y a 150 habitants à la Villette et 100 à la Porte.

Guerre de 14 - 18 : 38 jeunes soldats de Saint-Martin sont morts.

### APRÈS-GUERRE :

De 1920 à 1949 :	616 naissances	20 / an
	397 décès	13 / an

**1945 - 1962 :** La population est en hausse.

**1954 :** Construction du groupe scolaire au chef-lieu : 4 classes

**1962 :** la commune à 864 habitants

**1964 :** Reconstruction des écoles de la Villette et de la Porte.

Cette période faste pour la population va être suivie assez rapidement d'une période de déclin à la suite de diverses influences et les écoles se vident de leurs élèves.



Pour remédier à cette situation, les maires de l'époque, messieurs Troccaz Joseph et Krachewski Stephan et leurs conseils municipaux entreprennent avec courage et détermination la construction du lotissement de la Tour vers 1978.

Plus de 30 maisons y sont construites. L'effectif scolaire est renforcé.

Les années suivantes la population continue d'évoluer à la baisse.

Au dernier recensement, on note 684 habitants.

De 1986 à 1995, il y a 54 naissances et 82 décès. Les écoles sont réduites à 3 Classes.

Quel sera l'avenir ? Difficile de le prévoir.

Cet article a été écrit par le Père Falquet, curé de la paroisse de 1959 à 1998

Et diffusé dans le bulletin municipal de 1996.

Dans la continuité de l'article du Père Falquet, voici l'évolution de la population depuis 1990.

Les chiffres de l'INSEE pour les derniers recensements sont les suivants :

- 1990 : 671 habitants
- 2005 : 685 habitants
- 2010 : 702 habitants
- 2015 : 685 habitants (idem 2005)

La population légale au 1er janvier 2016 pour la commune de St Martin la Porte est de :

- Population municipale : 685
- Population comptée à part : 19 (résidences secondaires)
- Population totale : 704
- Densité de la population : 37 habitants / km<sup>2</sup>

Quelques données sur la démographie, année 2015, pour la commune :

- 17 : nombre d'habitants en moins par rapport à 2010,
- 45 : âge moyen de la population par rapport à 39 pour la Savoie

- 84 : nombre de familles avec enfants,
- 7 : nombre de naissances,
- 4 : nombre de décès sur la commune,
- 7 : nombre d'habitants de 90 ans et plus contre 6 en 2010,
- 5 : nombre de cadres et professions intellectuelles supérieurs, contre 75 ouvriers,
- 38 % : part de la population diplômée du BAC contre 48% pour la Savoie.

Dynamique urbanistique ; l'évolution de la population dépend de la création de logements :

- 498 : nombre de logements présents contre 385 en 1968,
- Nombre de permis de construire déposés :
  - En 2016 => 3
  - En 2017 => 3
  - En 2018 => 5
  - En 2019 => 5
- 15 % : nombre de logements de 3 pièces contre 21 % en France métropolitaine,
- 80 % : nombre de logements de 4 pièces et plus contre 60 % en France métropolitaine,
- 80 % : part des propriétaires à Saint-Martin contre 58 % en France métropolitaine.

En septembre 2013, une classe a été fermée à l'école de Saint-Martin.

Heureusement, une réouverture a eu lieu en septembre 2016. La création du lotissement de la Touvière a été une véritable bouffée d'oxygène pour l'école.

Depuis plus d'une vingtaine d'années, le nombre de classes est stabilisé à 3.

Pour rappel, l'école du hameau de la Porte a été fermée à la rentrée de 1972 et celle de la Villette à la rentrée de 1988. Le transport scolaire pour les hameaux a été mis en place et les deux bâtiments d'école transformés en logements communaux.

L'école fait partie intégrante de la vie du village. Un village sans école est un village sans âme.

## SUPPRESSION D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE

### SUPPRESSION LIGNE AÉRIENNE AUSSOIS - ECHAILLON



Dans le cadre de la construction de l'interconnexion électrique souterraine France-Italie « Savoie-Piémont », RTE s'est engagé à supprimer la ligne aérienne 150.000 volts Aussois-Echaillon traversant les communes de La-Tour-en-Maurienne, Saint-Julien-Mont-Denis, Saint-Martin-la-Porte, Saint-Michel de Maurienne, Orelle et Saint-André. Construite en 1920 (Aussois-Bissorte) et prolongée en 1954 (Echaillon-Bissorte), elle fut ensuite modifiée lors d'évolutions du réseau électrique en Maurienne. Les travaux réalisés de mai à octobre 2019 ont permis de supprimer 36 pylônes du paysage sur 18 km sur ces 6 communes.

Les câbles ont d'abord été démontés, puis les pylônes et enfin les fondations. Compte-tenu des difficultés d'accès, la majorité des pylônes ont été démontés et évacués vers la vallée par hélicoptère (les plus accessibles ont pu être démontés par basculement

vers le sol). Des éclisses spécifiques fixées sur les pylônes ont permis ensuite de pouvoir les découper en tronçons afin d'être ensuite transportés par hélicoptère, un Super Puma, capable de lever des charges pouvant atteindre 3.500 kg à 1.200 m d'altitude. Les fondations des pylônes ont également été arasées puis évacuées.



## VERNEY Frères BATIMENT - T.P.

Siège social :  
295, rue du 24 Août 1944 — LE BOCHET — 73870 MONTRICHER-ALBANNE  
Tél. 04 79 59 61 21 Fax : 04 79 59 65 62

Mail : laurent.dompnier@wandaoo.fr  
Sarl Jean Dompnier & Fils  
Téléphone : 04 79 64 01 33  
Fax : 04 79 83 20 71  
ELECTRICITE GENERALE  
BATIMENT - INDUSTRIE - MAISON INDIVIDUELLE  
ZA DES GLAIRES BP 51 73300 PONTAMAFREY  
CHAUFFAGE ELECTRIQUE - DEPANNAGE  
ALARMES INCENDIE + ANTI-INTRUSION  
CABLAGE INFORMATIQUE - CLIMATISATION



Durant les années 2004 et 2005, la construction d'une ferme communale est entreprise car d'importantes aides sont mobilisables. La subvention amène donc le projet alors que le projet réfléchi devrait amener la subvention.

Proche du monde agricole, je pense qu'il n'y a pas de place pour la théorie dans le milieu.

Une exploitation doit être viable mais aussi vivable. Ce n'est pas en multipliant les tâches que l'on résout l'équation. Comment fabriquer du fromage et faire fonctionner un magasin, entretenir parcs et parcelles, assurer la traite en alpage et faire les foin en terrains difficiles sans s'épuiser.

Dans un secteur plein sud aux printemps précoces et aux hivers tardifs, il eut été préférable d'organiser des pâtures pour les groupements pastoraux de la haute vallée et diminuer ainsi leur coût d'hivernage.

Au mois de septembre 2005, un couple d'agriculteur a donc été installé dans un bâtiment tout neuf mais très vite les difficultés surgissent. Les fenaisons ne sont pas faites, les clôtures ne sont pas entretenues, les animaux divaguent et peu à peu la population s'irrite et abandonne les produits de la ferme.

Les gérants doivent vendre leur patrimoine pour honorer leurs dépenses. Déclarés en cessation de paiement en juillet 2017, puis placés en redressement en juin 2018 avec nomination d'un mandataire judiciaire, ils interjettent appel. Appel rejeté par la cour de Chambéry qui arrête la somme due à la collectivité à 61 149,35€ au 31 mars 2019, avec libération du bâtiment en septembre 2019.

La location des terrains mis à disposition par un bail différent a toujours été honorée. Par conséquent rien n'oblige qu'ils soient restitués. Avec l'aide de nos avocats respectifs, un protocole d'accord est mis au point entre les parties. La commune perçoit, pour solde de tout compte, la somme de 35.600,00 €.

Les époux Scaglia devaient libérer la ferme en septembre 2019 et les terrains à la fin de l'année. L'engagement a été tenu.

Néanmoins cet équipement, construit avec de l'argent public, doit retrouver sa raison d'être. Un moyen pour le faire fonctionner en partie, sans se tuer au travail, est la gestion d'un cheptel de vaches laitières par des agriculteurs double actifs saisonniers et collecte du lait par une coopérative.

Déjà, dès le mois d'octobre, le technicien agricole du secteur proposait l'installation d'une famille connue et reconnue dans le milieu professionnel qui se retrouvent sans outil de travail suite à la dissolution de leur GAEC à Lanslebourg, quatre personnes exerçant la double activité de moniteur de ski et agriculteur. Il fallait être réactif car la signature d'un bail permettait l'aide financière du fond de compensation agricole lié au chantier Lyon Turin pour la remise en état des terres et le réensemencement (Région et département ne financent pas deux fois la même opération pour défaut d'entretien) avant que l'enveloppe déjà utilisée au ¼ ne soit vide.

Les élus, à l'exception du maire et du second adjoint, ont rejeté ce projet prétextant qu'un appel à candidature devait être lancé et le choix opéré par la nouvelle assemblée à l'issue des prochaines élections municipales. Postérieurement, les techniciens de la Chambre d'agriculture et de TELT sont venus devant le Conseil Municipal pour expliquer l'intérêt d'une telle opération, sans que cela ne change sa position.

Pas de droit à l'erreur.

J'espère que le bois cessera de coloniser l'espace, à moins que le loup et nos décisions ne viennent à bout du PASTAURALISME.

Que la forêt ne reprenne ses droits comme jadis, avant que nos lointains ancêtres ne défrichent et suppriment les enchevêtrements qui vraisemblablement ont donné le nom d'ENCOMBRES à nos alpages et à ce lieu de passage alors primordial pour les échanges MAURIENNE-TARENTEISE.

Jean Pierre BERNARD



Cette année nous sommes 60 élèves à l'école de Saint-Martin-la-Porte, 11 PS nous ont rejoints et 5 CM2 sont partis au collège.

Nous sommes heureux de vous retrouver et de partager avec vous à travers quelques photos notre année 2018/2019 et le début de l'année 2019.



Commémoration du 11 novembre 2019



Noël 2019. Nous remercions la mairie de Saint-Martin-la-Porte d'avoir écrit une lettre au Père-Noël pour nous.



Intervention des pompiers de Saint-Michel-de-Maurienne à l'école



Le ski aux Karellis

## LE PÉRISCOLAIRE

### LE PÉRISCOLAIRE FAIT PEAU NEUVE !

Sept ans déjà que le périscolaire existe ! Créé pour répondre à une demande croissante des familles en quête de solution de garde en dehors du temps scolaire, l'accueil périscolaire de la commune a considérablement évolué depuis 2012.

Parti de petits effectifs, il accueille aujourd'hui près de 90% des enfants scolarisés à Saint-Martin-la-Porte.

On peut dire qu'il a été salvateur puisqu'il a contribué à la réouverture de la 3ème classe en incitant de nouvelles familles à investir et s'installer dans la commune.



Rappelons-le : cet accueil représente un véritable enjeu de développement local. Outre satisfaire les besoins des familles de la commune, pérenniser les effectifs de l'école, il a également permis la création d'emplois pour assurer l'encadrement des enfants.

L'accueil se situe depuis sa création dans une salle au RDC de l'école pour accueillir les enfants le matin, le midi et le soir après l'école. La configuration des lieux a, elle aussi, beaucoup évolué en 7 ans, à l'image d'un enfant qui grandit et aurait besoin de nouveaux vêtements. D'une petite salle faisant office de bureau à l'époque, l'accueil a rapidement pris ses quartiers sur la moitié de la salle de motricité de l'école pour pouvoir installer des tables pour les repas, des rangements et des équipements supplémentaires (micro-ondes, frigidaires...).

Cette solution d'élargissement décidée dans l'urgence a toutefois révélé ses limites car peu satisfaisante pour l'ensemble des acteurs usagers des lieux :

- D'une part, la salle de motricité des maîtresses était empiétée et n'avait plus de limite dans l'espace.

- D'autre part, cette même salle s'avérait très mal insonorisée et donc peu confortable pour les enfants et le personnel encadrant.

En concertation avec le staff enseignant, le personnel responsable de l'accueil périscolaire et les parents d'élèves, la commune a donc entrepris un réaménagement entre l'accueil périscolaire et la salle de motricité. Ce réaménagement s'intègre dans un projet concerté, suivi et encadré par un maître d'œuvre (cabinet Ge'Arc).

Les premiers travaux ont débuté en avril 2019 et se sont poursuivis dans le courant de l'été 2019. Dans un premier temps, une cloison a été édifiée de façon à séparer la salle de motricité et l'accueil périscolaire. L'espace de ce fait perdu par la salle de



Intervention sur la Préhistoire



La sortie scolaire au repère de Mandrin



La fête de l'école, chorale avec Emmanuelle



Le cross à Saint Michel de Maurienne

Nous avons encore plein d'activités à venir durant l'année 2019-2020, mais ça vous le découvrirez l'année prochaine. Plein de gros bisous des élèves, des enseignantes et de LATSEM de l'école de Saint-Martin-la-Porte.

motricité a pu être compensé par la démolition d'une autre cloison laquelle communiquait avec le préau. En résumé, la salle de motricité a glissé vers le préau pour pouvoir conserver une superficie presque identique à sa taille précédente. Le préau n'existe plus en tant que tel. Il a été réaménagé de manière à faire désormais partie intégrante de la salle de motricité.

Les travaux se poursuivront durant les vacances scolaires de février 2020 mais donneront la priorité à la salle de motricité : pose d'isolation phonique, peinture, électricité, revêtement des sols et la réalisation d'une structure artificielle d'escalade.



Les vacances de printemps seront, quant à elles, consacrées à l'accueil périscolaire. Au programme : des travaux d'isolation, de peinture, d'alimentation en eau, d'électricité mais encore la fabrication du mobilier de cuisine. L'un des objectifs sera notamment ici de créer à terme une cuisine fonctionnelle. Bien que confectionnés par les parents, il manque cruciallement de surface et de rangement pour la mise en place des repas.

Les grandes vacances de 2020 seront l'occasion de finaliser le projet global avec la pose de mobilier. A l'aube de la rentrée scolaire 2020, nos écoliers découvriront ainsi un accueil périscolaire flambant neuf avec une cuisine équipée, un coin repas adapté mais aussi des espaces délimités pour les jeux et la détente.



## LA BIBLIOTHÈQUE

### LA BIBLIOTHÈQUE = RENCONTRES ET DÉDICACES

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre bibliothèque deux auteurs qui sont venus nous présenter et nous dédicacer leurs ouvrages.

Tout d'abord, le vendredi 15 mars nous avons reçu André Perriguet qui nous présentait « Roger More, curé de Beaune, son sacerdoce ».

André Perriguet, natif de la région lyonnaise, est venu pour des raisons de santé à Beaune alors qu'il était enfant. C'est là qu'il fait la connaissance de l'abbé More. Il fréquente l'école de la Villette et raconte ses souvenirs dans son premier livre « Destin d'un petit garçon ».

Roger More est né à Annemasse le 29 novembre 1913. Il a partagé sa scolarité et sa vie d'étudiant entre Fourneaux, Saint-Jean-de-Maurienne et le grand séminaire d'Annecy. Nommé vicaire à Saint-Michel-de-Maurienne en 1940, il occupa le presbytère de Beaune de 1940 à 1958. Il s'engage auprès des maquisards pendant la dernière guerre et chef du maquis de Saint-Michel en 1944, il mène avec ses hommes des actions de résistance qui affaiblirent puis chassèrent l'occupant nazi de la Savoie. Après-guerre, tout en étant très près de ses paroissiens, il accueille aussi dans sa cure des enfants et des adultes à la santé fragile, pour qu'ils profitent du bon air de la montagne.



Le mercredi 15 mai nous avons accueilli Georges Forest pour son premier roman « Mémoires de Rhododendrons ».

Georges Forest, originaire de Gueugnon, professeur de mathématiques retraité, vit à Aussois. Il a également exercé comme guide de haute montagne. Militant depuis longtemps pour la préservation des espaces naturels, particulièrement en montagne, il s'est investi à la Fédération de la Randonnée pendant des années. Il est toujours cadre bénévole de la FFCAM.

Son livre raconte l'histoire de Julien, étudiant brillant qui s'éprend de Josselyne, étudiante elle aussi, à l'université de Dijon. Mais leur amour sera contrarié. La célébration de l'histoire et l'évocation du temps sont manifestes et donnent un éclairage sur les années 60, mai 68. Au fil du récit, la passion de la montagne s'impose.



Après de nombreuses années de bénévolat à la bibliothèque, Yvette Bois quitte l'équipe. Nous la remercions pour son dévouement et son implication.

Depuis septembre, Odile Clément est venue nous rejoindre.

La bibliothèque est ouverte les mercredis et vendredis de 17h à 19h dans le nouveau bâtiment à côté de l'église.

Le prêt est gratuit jusqu'à 18 ans et de 6 euros par an pour les adultes.

Courriel : [bibliotheque-smlp@orange.fr](mailto:bibliotheque-smlp@orange.fr)

Téléphone : 04.79.20.49.23.

L'Année 2019 se termine. Comme toujours nous avons des programmes bien remplis, entre les concours de belote, les petits casse-croûte entre nous très conviviaux, les restaurants très appréciés (1 par mois) et les sorties d'une journée.

Au mois de juin nous sommes allés dans la Drôme visiter une cave de jeunes viticulteurs, ainsi qu'un aquarium.

A la rentrée de septembre notre sortie était à Annecy pour visiter les cloches Paccard et assister aux coulées des cloches ce qui a beaucoup plu.

Notre concours de belote de l'année dernière fut satisfaisant avec 92 doublettes.

Nous remercions les personnes qui nous aident.



## F.N.A.C.A

Durant l'année 2019, la F.N.A.C.A. a été durement éprouvée :

- Noël MOTTARD de Valloire nous a quitté courant janvier.
- Francis TEXIER de Saint-Jean-de-Maurienne nous a quitté courant août.
- Bernard CHAUMAZ notre secrétaire et Aimé CLÉMENT nous ont quittés courant septembre.

Bilan d'activité 2019 de l'association : la F.N.A.C.A. a participé aux cérémonies du 19 mars, du 08 mai et du 11 novembre. A chaque cérémonie, la mairie a offert un apéritif.

Un projet de regroupement de la FNACA Maurienne avec la FNACA de Saint-Martin-la-Porte est en cours.



### ANIMATIONS 2019

Le 15 juin, nous avons organisé un concert avec Lionel Cau et ses musiciens.

Celui-ci devait avoir lieu sous la roche, mais à cause des orages, nous nous sommes repliés à la salle des fêtes et avons passé une belle soirée.



Le 28 septembre, nous vous avons proposé une montée pédestre avec la visite des hameaux.

Départ du chef-lieu en direction de Mollardurand, en passant par le lotissement jusqu'au village typique avec sa chapelle et son four à pain. Des boissons fraîches attendaient nos marcheurs avec des explications sur le village.

En passant par des chemins escarpés et par la chapelle Bon Secours, nous sommes arrivés à La Villette, pour la visite du village et de ses alentours.

A dix-huit heures, en partenariat avec Stéphane, le propriétaire du restaurant « Chez Camille », un apéro a été offert à toutes les personnes présentes dans le village, animé par Yves Dufour notre accordéoniste, les personnes ont même pu danser.

La nuit commençait à tomber et nous sommes repartis vers le dernier hameau, le village de La Porte. Le comité avait organisé un barbecue pour que tout le monde puisse reprendre des forces et se désaltérer dans une superbe ambiance.

Des explications nous ont été apportées, tout au long de la journée, par l'association du patrimoine avec Mr Coppel.



Le 10 novembre

Les habitants de Saint-Martin-la-Porte ont pu venir se divertir à notre soirée dansante, et déguster une bonne croziflette cuisinée par Jean-Pierre et Christine Courrier.

Basil notre DJ a réussi à maintenir une ambiance exceptionnelle jusqu'à l'aube.

Réveillon de la Saint Sylvestre :

70 personnes ont répondu présentes à notre repas dansant, animé par Mr Vinit (APOCALYPS), dans une ambiance festive.

Claudine et Clémence, les restauratrices du restaurant le « Saint Martin », nous ont cuisiné un excellent repas.

Comme chaque année, nous remercions toutes les personnes présentes à nos animations, ainsi que la municipalité pour le prêt des locaux.

Je remercie les membres du comité des fêtes et les bénévoles, pour leur excellent travail tout au long de l'année.

Nous recherchons des volontaires de toute génération, qui voudraient s'impliquer dans la vie associative et apporter des idées nouvelles sur les futures animations.

L'équipe du comité des fêtes vous souhaite tous ses vœux, santé, bonheur pour 2020.

Le président du comité des fêtes.



L'ASPECT DE L'ACCÈS AMONT DU CHEF-LIEU DE NOTRE VILLAGE A LA VEILLE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

La photographie à l'origine de cet article a été prise lors de la démolition de la salle d'œuvre dénommée «Salle sainte Jeanne d'Arc» édifiée en 1938-1939 non loin de l'emplacement de la mairie actuelle sous l'impulsion du curé Burdin, à un moment où la jeunesse aspirait à faire de la gymnastique et du théâtre à la morte saison.

Le panorama représenté a constitué le premier décor de la scène de théâtre dominée par des gradins équipés de bancs disposés en arc de cercle. C'était une peinture réalisée à même la face du mur fermant la scène.

Après le conflit mondial, à l'époque du curé Excoffier, elle fut masquée par une autre représentation réalisée sur bois à distance de la première, ce qui explique sa conservation.

Ce premier décor de scène de théâtre constitue un témoin de l'état de l'accès amont au chef-lieu avant l'achèvement des travaux destinés à lui donner son aspect actuel. Il permet de repérer aisément :

- la Buffette, une des demeures d'origine féodale présentes dans le village, dominant l'ensemble,
- un foisonnement arbustif fleuri suggérant le jeune verger implanté à l'aval de cette demeure,
- une piste se fauflant entre ce verger et une tour effilée,
- une série de constructions en aval de cette tour, disparues depuis,
- une construction imposante, de section rectangulaire, un peu en retrait et en contrebas qui a également disparue,
- à l'arrière-plan une «piste» dont le tracé s'apparente à celui de l'actuelle route reliant le chef-lieu à La Porte. Cette voie est confortée par un mur de pierres évoquant celui qui borde l'actuelle route de La Porte à l'amont du chef-lieu.

Tous ces éléments suggèrent :

- que l'ancien itinéraire conduisant à La Porte, (ainsi qu'à Mollardurand et La Villette) était toujours en service à la sortie amont du chef-lieu : il contournait la tour-aiguille qui fonctionnait selon toute vraisemblance en poste de péage à l'époque où la circulation internationale entre la péninsule italienne et le nord de la France et au-delà traversait le cœur du chef-lieu de notre village, voie élargie progressivement au gabarit de quatre mètres (ne pas tenir compte du clocher actuel créé au XIXe siècle, à une époque où le trafic international longeait l'Arc),
- que la nouvelle voie conduisant à La Porte (et à Mollardurand ainsi qu'à La Villette) était bien avancée. Cependant son achèvement se heurtait visiblement aux contraintes financières et autres que représentait l'acquisition des constructions à démolir pour achever ce court tronçon densément construit.

Le caractère authentique de cette œuvre picturale (que les jeunes et les familles ont eu sous les yeux lors de la première représentation théâtrale à l'occasion de la Fête des Mères en 1943) nous invite à mettre en évidence plusieurs aspects du trafic international en transit dans le cœur de notre village du Moyen Age à la première moitié du XVIIe siècle.

En effet le trafic a évité pendant longtemps la proximité de l'Arc, cours d'eau torrentiel aux colères mémorables (la dernière crue particulièrement terrible a sévi en juin 1957, engendrant notamment l'arrêt total du trafic routier et ferroviaire pendant de longs mois).



L'ASPECT DE L'ACCÈS AMONT DU CHEF-LIEU DE NOTRE VILLAGE A LA VEILLE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Les déplacements étaient tributaires de la possibilité ou non de franchir le col du Mont Cenis, même si la technique de la «ramasse» autorisait un passage très modéré en hiver, notamment pour les personnes (ce fut le cas pour Montaigne qui trouva du plaisir dans cette forme de déplacement).

Le transport des produits se faisait sous la forme de convois de mulets bâtés encadrés par des gens du pays connaissant une portion d'itinéraire. Les marchandises changeaient de monture et d'équipes de convoyeurs à chaque étape, ce qui impliquait la présence d'abris sûrs dans lesquels hommes et bêtes pouvaient se restaurer et passer la nuit en sécurité, avec les précieux chargements. C'était peut-être la fonction du bâtiment élevé à droite, dont le sommet dépasse de peu le niveau de l'accès au village. En effet le site et la situation de cette bâtisse offrait plusieurs avantages : une capacité suffisante pour accueillir convoyeurs et mulets (ou voyageurs) soit avant le péage (tour effilée) soit après. Située dans un terrain en forte pente elle pouvait être surveillée sans difficultés majeures (les produits transportés étant de forte valeur : tissus, épices, armes de qualité, etc.).

Ce trafic était source de contraintes mais aussi de revenus. Nous savons par les archives que la tour ronde était le point saillant d'un quartier comprenant notamment une « grande grange», ce qui signifie capacité à fournir foin et paille pour les besoins du trafic passant à proximité. Lorsque le trafic quitta cet itinéraire pour longer l'Arc le noble propriétaire céda tout le quartier sauf la tour à une confrérie dépourvue des moyens nécessaires à l'entretien d'un tel bien immobilier.

Le cœur de notre village a été animé par ce trafic international pendant au moins un demi-millénaire. Cette période a laissé des traces visibles au chef-lieu :

- des points d'eau indispensables aux besoins des mulets et de leurs guides, ancêtres parfois de l'implantation ultérieure de bassins en pierre;
- une largeur des voies de communication fixée à quatre mètres correspondant à l'ultime élargissement de la voie internationale franchissant le cœur du village,
- des ressources suffisantes pour entretenir et agrandir nombre de demeures mais aussi l'église du village (le chœur de cet édifice et son retable ont été réalisés à une époque où le trafic international passait par le chef-lieu).

Actuellement le village bénéficie de retombées directes ou indirectes liées aux chantiers périodiques qui animent la Vallée depuis plus d'un siècle.

Le revers de la médaille : la vallée de la Maurienne, lieu de passage intense, a été touchée de manière répétitive par la peste, bien plus que la Tarentaise voisine, ce qui explique la fréquence des lieux de dévotion placés notamment sous le vocable de saint Roch invoqué pour se prévenir de ce fléau. Oratoires et représentations de ce saint invoqués pour se prémunir de ce fléau sont multiples et font partie du patrimoine diversifié de notre commune.

**Association pour la connaissance et la promotion du patrimoine de Saint Martin La Porte.**



## ENTENTE SAINT MARTIN SAINT MICHEL DE BASKET-BALL

L'Entente formée en 1986 a vécu sa 33ème année de fonctionnement !

Pour la saison 2018/2019 le club comptait 65 licenciés répartis en 5 équipes, celles-ci ont disputés 84 matchs avec 38 victoires et 46 défaites, une balance légèrement négative.

Cette saison, l'entente comptait :

- 1 équipe mini basket (U7 - U9 - U11) qui n'était pas engagée en championnat mais qui a pu progresser tout au long de la saison avec les entraînements.

### -2 équipes engagées en championnat départemental

- Les benjamins (U13M) terminent 3ème de la première phase en Poule A avec 4 victoires et 4 défaites. Ainsi, ils se qualifient pour le championnat régional où ils terminent 4ème avec 5 victoires et 4 défaites.

- Les Cadets (U17M) terminent la 1ère phase 2nd (8 victoire et 2 défaites). Ils jouent la phase suivante toujours en département mais en poule A et terminent 2ème (5 victoires pour 3 défaites). Ils sont éliminés en ½ finale de Coupe de Savoie.

### -1 équipe engagée en championnat bi-départemental (73-74)

- Les Cadettes (U18F) terminent 2ème en première phase avec 8 victoires et 2 défaites. Elles sont qualifiées pour une 2nd phase en région où elle gagneront 1 match sur 10 pour finir 6ème sur 6. Elles s'inclinent en ½ finale de Coupe de savoie.

### -1 équipe engagée en championnat régional

- Les séniors masculins qui avec 3 victoires et 19 défaites finissent 12ème du championnat et sont relégués. Éliminés en 1/8 de finale de la Coupe de Savoie.

### Le bureau de l'Entente :

Présidents : Guillaume Turon

Vices Présidents : Pierre Clément, Serge Chaumaz, Joëlle Betemps

Secrétaire : Alexis Vandemeulebroucke

Secrétaire adjoint : Gilles Bosc

Trésorière : Peggy Tracol

Trésorier adjoint : Patrick Gros

Correspondant : Alexis Vandemeulebroucke

Correspondante sponsors : Magalie Gigante, Pierre Clément

Correspondant presse : Pierre Clément

Gestionnaires du site internet : Julie Chaumaz, Pierre Clément.



## SKI CLUB DU PERRON

Une saison de plus pour le Ski Club, avec 181 adhérents au compteur cette année.

Toujours les mêmes sorties cet hiver : Vallée des Belleville, Val Thorens et les 3 Vallées.

Une quatrième virée sortant de l'ordinaire a été organisée : une journée à la Plagne, avec forfait de ski, descente en bobsleigh en fin d'après-midi et repas dans un restaurant au pied de la piste de bob. 29 personnes ont pris le car direction La Plagne. Un grand merci à Stéphane pour cette idée originale et familiale.

Cet été, on a reconduit nos deux activités traditionnelles.

Le méchoui avec un record de participation : 71 repas ont été servis. Le concours de pétanque a été une belle réussite également : 47 doublettes inscrites.

Le 10 novembre, le Ski Club s'est de nouveau lancé, avec l'ESMSM et Maurienne Escalade dans l'organisation du cross de la Saint-Martin, une soixantaine de participant, une fréquentation en hausse année après année. La moitié des participants ont moins de 12 ans (catégories baby, mini et poussin).

Côté palmarès, chez les femmes Anne-Laure FEY le remporte en battant en passant le record de l'épreuve chez les féminines (49'35"). Chez les hommes, Jérémy Rossero l'emporte, comme il y a deux ans lors de la première édition.



# ADMR

## ADMR DE «LA MAURIENNAISE»

Le bilan de l'année 2019 pour la commune de Saint-Martin-la-Porte est de 27 personnes aidées pour 2.485 heures. Nous employons 12 Aides à Domiciles en contrat à durée indéterminée, 4 en contrat à durée déterminée et 1 Assistante Technique à temps partiel.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 06 juin à Saint-Michel-de-Maurienne en présence des représentants des communes de l'Association.

Permanences au Bureau de la Mauriennaise à Saint-Julien-Montdenis. (Sous la Mairie)

Vous pouvez contacter l'assistante technique ou lui laisser un message les :

- lundi : 8h30 à 12h / 14h à 17h30
  - mardi : 8h30 à 12h
  - mercredi : 8h30 à 12h
  - jeudi : 14h à 17h30
- Tél : 04.79.56.87.35.



Vous pouvez aussi joindre les bénévoles de votre commune pour toutes informations sur les aides dont vous pouvez bénéficier.

Bernadette MAGNIN, responsable locale -

Marcel BOIS, trésorier de l'association.

06.28.29.55.37.



À QUOI ÇA SERT ?



**Un moteur de recherches multicritères** pour trouver la maison de retraite qui vous correspond (localisation, type d'hébergement, de soin, budget...).



**Un dossier d'inscription unique** en ligne.



**Un service gratuit et sécurisé.** Données médicales réservées aux médecins.

Déposez votre demande d'admission en ligne pour une ou plusieurs maison(s) de retraite : la solution à privilégier pour simplifier vos démarches de dossier.

Fini les formulaires papier à faire et à refaire !

C'est un site Internet déjà utilisé en France par plus de 215 000 personnes âgées ou aidants familiaux et 28 000 médecins libéraux.

Le Département de la Savoie adhère à cette plateforme qui recense les structures d'accueil sur son territoire\* :



**52**  
**EHPAD**  
Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes



**17**  
**Résidences autonomes**  
(anciens foyers logement)



**5**  
**USLD**  
Unités de soin longue durée

\* sous réserve que l'établissement ait renseigné le site.

COMMENT ÇA MARCHE ?

**1**

Je me connecte sur **viatrajectoire.fr**.  
Je clique sur «**Espace particulier**» puis sur «**Créer mon dossier**».

**2**

Je remplis mon dossier en complétant le **volet administratif**.

**3**

Je déclare **mon médecin traitant**. Mon dossier lui est transmis directement. Ensuite **je prends rendez-vous avec lui pour remplir les volets médical et autonomie**.

**4**

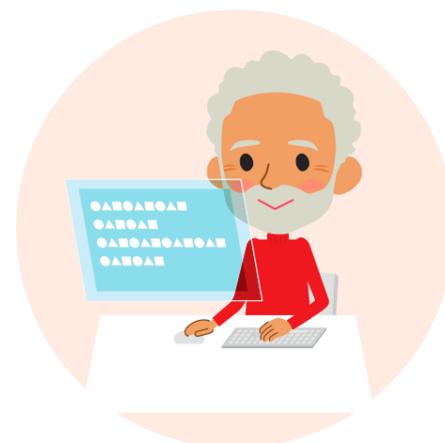
Je sélectionne la ou les **maisons de retraite** selon mes critères via l'annuaire multi-recherches.

**5**

J'**actualise**, si besoin, mes demandes sur **mon espace personnel**.

**6**

Je peux à tout moment **consulter les réponses des établissements** et **accepter ou refuser leur proposition**.



NB : Bien penser à conserver votre numéro de dossier et votre mot de passe

# CENTRE SOCIAL MOSAÏCA

Mosaïca Centre Social est une association à but non lucratif (loi 1901) créée en 1980. Elle regroupe au sein de son conseil d'administration des collectivités territoriales, des associations et des habitants impliqués dans la vie locale du territoire Maurienne-Galibier. Elle possède trois agréments. Les agréments « centre social » et « Famille » délivrés par la CAF et l'agrément « jeunesse et éducation populaire » délivré par les services déconcentrés de l'Etat. Mosaïca est reconnue d'intérêt général. En 2020 l'association sera homologuée « Maison France Services ».

Le but de l'association est de contribuer à l'animation du territoire en s'appuyant sur la participation des habitants, sur l'implication des partenaires institutionnels et des associations présentes sur les 6 communes Maurienne-Galibier. En 2019 Mosaïca centre social compte 19 administrateurs, 68 bénévoles investis dans les projets, 230 adhérents individuels et familles et 30 associations adhérentes.

Le projet social de Mosaïca est construit autour de quatre axes :

## AXE 1 - RENCONTRER L'AUTRE :

Un lieu qui crée du lien entre les générations et qui favorise les rencontres entre les habitants

Mosaïca se donne pour objectif de faire vivre les dynamiques collectives et les liens partenariaux autour de la fibre du partage.



### PAR EXEMPLE : L'ACTION « METS TON BONNET ! »

Le 15 octobre 2019 l'Auberge le Saint Martin a accueilli un « Trico(thé) ou café ? » spécial petits bonnets, en présence d'un représentant de l'association « Les Petits Frères des Pauvres », partenaire national de l'action « Mets ton bonnet ! ».

Informations auprès de Mosaïca : 04 79 56 66 09



## AXE 2 - FAVORISER L'ACCES AU DROIT :

Un lieu ressource pour favoriser l'accès à l'information pour tous

Mosaïca informe, oriente et accompagne le public sur les ressources et activités du territoire : Offres culturelles, services aux personnes âgées, démarches administratives et juridiques, droit associatif etc.

Depuis 2016, Mosaïca centre social est aussi Point Relais CAF. Cet agrément nous permet de vous accompagner dans vos démarches et vous aide à connaître et faire valoir vos droits auprès de la CAF.

Mosaïca centre social a été sélectionné parmi les premières structures au niveau national pour une homologation « Maison France Services », qui prendra effet au 1er janvier 2020. Cette homologation va permettre aux habitants du territoire Maurienne Galibier d'être accompagnés dans leurs démarches administratives de premier niveau autour de 7 partenaires institutionnels :

- Caisse d'allocations familiales,
- Ministères : de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques,
- Caisse nationale d'Assurance maladie,
- Caisse nationale d'Assurance vieillesse,
- Mutualité sociale agricole,
- Pôle emploi,
- La Poste.



## AXE 3 - LA FAMILLE ET LE SOUTIEN A LA PARENTALITE

Accompagner et soutenir la famille, dans un contexte en pleine mutation

Mosaïca organise des temps conviviaux pour favoriser les liens familiaux et propose des actions partenariales pour soutenir la parentalité.

### PAR EXEMPLE : ATELIER BUGNES

15 personnes ont participé à l'atelier bugnes, animé par une bénévole du centre social Mosaïca. Cet atelier s'est déroulé à l'espace culturel de St Martin la Porte.

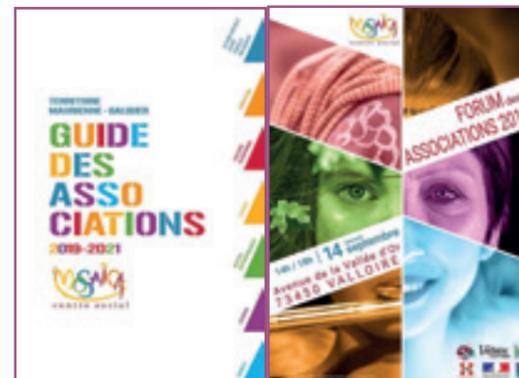
Informations auprès de Mosaïca : 04 79 56 66 09



## AXE 4 - VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

Soutenir les initiatives locales et solidaires dans un contexte associatif en pleine mutation

En construisant des actions favorisant les solidarités, Mosaïca a pour ambition de soutenir la vie associative et citoyenne.



En 2019 Mosaïca centre social a réédité le Guide des Associations de Maurienne Galibier et a organisé le Forum des Associations à Valloire en présence de 25 associations dont l'association de valorisation du Patrimoine de St Martin La Porte.



### - Nous contacter :

Tel : 04 79 56 66 09 - 06 33 21 60 04

[contact@centresocialmosaica.fr](mailto:contact@centresocialmosaica.fr)

Tarif d'adhésion 2019/2020: Individuelle : 5€ Famille : 10€ Association : 20€

Tarif d'adhésion réduit 2019/2020 : Individuelle : 2€. Famille : 5€

Pour en savoir plus, retrouvez nous sur notre site Internet :

[www.centre-social-mosaica.org](http://www.centre-social-mosaica.org)

Vous souhaitez vous tenir au courant de l'actualité ? Inscrivez-vous dès à présent à notre lettre d'information, que vous recevrez chaque semaine.

### - Nous rencontrer :

25 bis rue du Général Ferrié  
73140 Saint Michel de Maurienne  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h15.  
Fermée le mardi matin.



L'ASDER, Espace Info Energie de Savoie, membre du réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) est à votre service pour :

- améliorer le confort de votre logement,
- vous aider à baisser votre facture énergétique,
- trouver en cas de rénovation ou d'installation dans un nouveau logement, des solutions personnalisées en termes d'isolation, ventilation et chauffage.
- vous guider parmi les aides financières auxquelles vous avez droit, dans le choix de professionnels et analyser vos devis,
- étudier avec vous la pertinence de faire appel au dispositif des travaux à 1 € dans le climat de démarchage abusif actuel.

Conseils téléphoniques au 04 79 85 88 50 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le jeudi matin.

Sur rendez-vous dans les permanences décentralisées près de chez vous. Se renseigner par téléphone pour la prise de rendez-vous : 04 79 85 88 50 / liste des permanences sur le site [www.asder.asso.fr](http://www.asder.asso.fr)



### TRAVAUX À 1 EURO : ARNAQUE OU OPPORTUNITÉ ?

Via des démarchages téléphoniques, des entreprises peu scrupuleuses prétendent agir pour le compte d'organismes publics.

Or ces travaux mal réalisés peuvent entraîner des conséquences fâcheuses.

Ne signez rien avant de décortiquer cette offre commerciale très alléchante avec un.e conseiller.ère Info Energie de l'ASDER : 04 79 85 88 50.

### Comment décrypter les propositions d'isolation ou changement de chauffage à 1 euro ?

Si le contexte est bien de massifier les travaux d'isolation et d'aider les ménages pour cela, il faut néanmoins avoir quelques points de vigilance lors de ces offres :

1. Ce dispositif ne concerne pas tous les travaux d'isolation, il propose **des solutions très formatées qui ne correspondront pas forcément à votre situation** : pas de choix de l'isolant, pas d'analyse de la priorité de travaux dans votre cas particulier.
2. **Des travaux mal réalisés** par des entreprises peu scrupuleuses peuvent entraîner des contre-performances et même parfois des dégâts plus conséquents.
3. Ce dispositif basé sur les Certificats d'Economie d'Energie peut aussi **vous bloquer par la suite car toutes les aides à la rénovation ne sont pas forcément cumulables !**

Si vous souhaitez néanmoins bénéficier de ce dispositif pour isoler certaines parois (ne pas l'envisager pour des travaux demandant plus de technicité comme un changement de chauffage ou isolation des murs par l'extérieur), soyez vigilant :

- 1) demander un **devis**
- 2) demander une **visite sur place avant de donner votre accord de travaux**
- 3) prenez **RDV téléphonique avec votre conseiller Info Energie de Savoie de l'ASDER**, membre du réseau FAIRE : 04 79 85 88 50 pour analyser avec lui

- si ces travaux correspondent bien à vos besoins
- et connaître les recommandations techniques qu'il vous conseillera : dépose de l'ancien isolant, mise en place d'un pare-vapeur avant la pose du nouvel isolant, etc.

Pour diffusion sur réseaux sociaux de la collectivité : vidéo d'une minute de l'Espace Info Energie du Rhône, synthétique et pédagogique sur ce sujet.



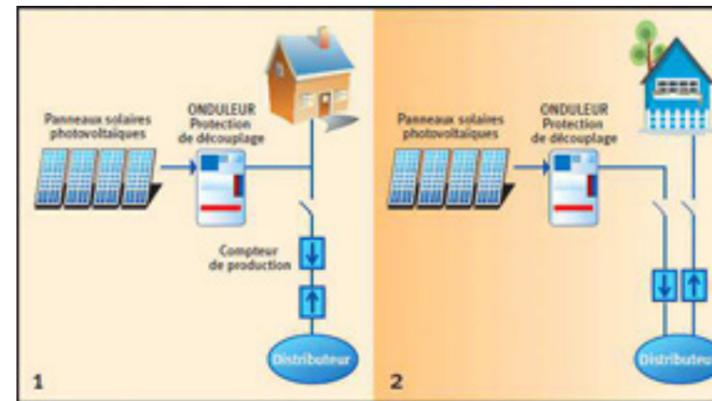
### LE MOT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE SYNERGIE MAURIENNE

#### L'autoconsommation d'électricité photovoltaïque, attention aux arnaques :

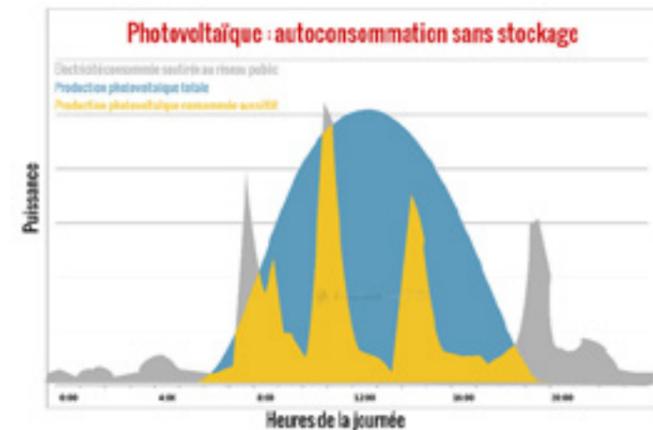
Le concept d'autoconsommation photovoltaïque est à la mode et des démarcheurs peu compétents et peu scrupuleux pullulent pour tenter de vous convaincre d'investir.

Il existe en fait trois solutions pour valoriser l'énergie produite à partir d'une installation photovoltaïque :

- La vente en totalité de la production au fournisseur historique (Synergie Maurienne sur votre territoire). C'est encore la solution la plus intéressante financièrement. Toute l'énergie produite est vendue entre 15 et 18 cts€ le kWh (selon les conditions de pose) et vous continuez à acheter ce que vous consommez au tarif de 10 à 15 cts€ le kWh (selon les tranches horaires et la puissance d'abonnement).
- L'autoconsommation partielle avec vente en surplus. Cela consiste à consommer en priorité sa production et revendre le surplus au fournisseur historique au tarif de 10 ct€ le kWh. Ainsi par exemple, quand la production instantanée est de 200 W et que la maison consomme 80 W, le surplus injecté et revendu sur le réseau est alors de 120 W.
- L'autoconsommation totale sans vente du surplus. Cette solution est à retenir dans de rares cas : petite puissance de production ou site isolé.



1 : autoconsommation avec vente en surplus  
2 : vente en totalité



Dans une situation d'autoconsommation, on estime à 30% environ la part qui peut être autoconsommée. En effet, comme le montre le graphe ci-dessous, il y a un décalage entre la production solaire dans la journée, plus forte l'été, et les besoins d'un foyer, souvent le matin et le soir, surtout l'hiver. Le stockage de l'énergie par batteries, pour faire mieux coïncider production et consommation, n'est pour l'heure pas pertinent et est discutable en termes d'impact environnemental.

Le coût d'une installation de production d'une puissance de 3 kWc (environ 20 m<sup>2</sup> de panneaux), matériel fourni, posé et raccordé, varie entre 7 000 et 10 000 €. Une prime à l'investissement est prévue dans le cas d'une installation en autoconsommation (390 €/kWc). Avec une quantité d'énergie produite d'environ 3 500 kWh/an, variant naturellement selon l'exposition, la rentabilité est généralement atteinte après 14 ans. L'autoconsommation est avant tout un choix de « consomm'acteur » avant d'être un choix économique.

Voici nos conseils avant de se lancer :

- se méfier des propositions alléchantes et séduisantes à la mode en ce moment,
- ne jamais signer un bon de commande sans avoir plusieurs propositions,
- comparer le coût et la rentabilité des différentes configurations,
- bien analyser la part autoconsommée au regard de sa consommation actuelle,
- refuser toute proposition vous promettant « l'autonomie énergétique »,
- privilégier des solutions simples et de bon sens,

- se renseigner préalablement avant toute décision auprès de Synergie Maurienne et/ou d'organismes tels que l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables, située 124 rue du Bon Vent à Chambéry – Tél. : 04.79.85.88.50).

Il est important de rappeler que « l'énergie la plus propre est celle que l'on ne consomme pas ». Des mesures simples d'économie d'énergie sont souvent plus pertinentes financièrement que des dispositifs de production.



## LE TOUR DE SAVOIE MONT BLANC

En 2019 le Tour Savoie Mont-Blanc a fêté ses 20 ans. Cette édition anniversaire s'est disputée du 20 au 23 juin. La montagne a été au programme de cette édition.

Territoire incontournable du TSMB, la Communauté de Communes Maurienne Galibier offre chaque année, à l'épreuve, un terrain de jeu idéal. Cette 3ème étape courte mais très nerveuse, partie de Bessans avec une arrivée à Saint-Martin-la-Porte, parking du clocher, sur une distance de 75 km, a tenu toutes ses promesses. Eddy FINE, 21 ans, s'est montré le plus rapide de l'échappée et s'est offert son plus beau succès au passage de la ligne à Saint-Martin.

La fête s'est terminée par un apéritif-dinatoire, préparé par l'auberge, auquel ont participé Monsieur le Sous-Préfet, des maires de la vallée, des sponsors, le staff, les bénévoles sans qui la course n'aurait pu avoir lieu et la population de Saint-Martin.

L'après-midi, la 4ème étape a relié Saint-Martin-d'Arc aux Karellis - Montricher-Albanne (44,5 km).



**EvS**  
ENTREPRISE DU PAYSAGE

**Aménagements Paysagers**    **Génie Végétal**  
**Bétons esthétiques**    **Aménagements Urbains**  
**Aire de Jeux et de Loisirs**    **Dallage & Pavage**  
**Travaux en Montagne**

PROFESSIONNELS - PARTICULIERS - COLLECTIVITÉS

**04 79 28 68 31**    **vchallier@evs73.com**  
EVS - Z.A. Le Domaine - 175, rue des Iles 73250 Saint Pierre d'Albigny



## SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE

### DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE SUR LE TERRITOIRE DE MAURIENNE GALIBIER

#### ETRE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE :

- Secours aux personnes,
- Lutte contre l'incendie
- Protection des biens et de l'environnement
- Secours en montagne et en milieu aquatique
- Risques chimiques et technologiques
- Catastrophes naturelles

- \* Avoir au moins 17 ans,
- \* Contacter le Centre de Secours le plus proche,
- \* Bénéficier de ses droits civiques,
- \* Répondre aux critères d'aptitude médicale et sportive.

Plus d'informations à : SDIS 73

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie

226, rue de la Perrodière -

73230 SAINT ALBAN LEYSSE

Tél : 04 79 60 73 00 / [www.sdis73.fr](http://www.sdis73.fr)



**HYGIPROP'**  
PRODUITS & MATÉRIELS DE NETTOYAGE  
Certificat Biocides N° 024667

Rue de l'Artisan - 73300 VILLARGONDRAN  
Tél. **04 79 59 54 24** [www.hygiprop.com](http://www.hygiprop.com) [contact@hygiprop.com](mailto:contact@hygiprop.com)

**PRODUITS D'ENTRETIEN**  
Gamme écologique  
« Label ECOCERT »  
Ouate essuyage  
Art de la Table Gamme Biocompostable

**MATÉRIELS DE NETTOYAGE**  
Aspirateur Eau et Poussière  
Nettoyeur Vapeur  
Autolaveuse  
Balayeuse  
Nettoyeur Haute Pression

**laxel**



## ÉTAT CIVIL

(DU 01/01/2019 AU 31/12/2019)

### DÉCÈS DES PERSONNES RÉSIDANTES DANS LA COMMUNE

GROS née GROS Thérèse, Eugénie (1938)	le 06 février
MOULIN née GROS Clémence, Louise (1922)	le 07 mars
POMMARD née BUTTARD Marcelle (1922)	le 08 mars
JULLIARD Jean-Michel (1956)	le 24 mars
BOIS Séraphin, Alexandre, Lucien (1928)	le 22 avril
BOIS Raymond, Louis (1940)	le 21 août
CHAUMAZ Bernard, Hilaire (1937)	le 05 septembre
CLÉMENT Aimé, Célestin (1939)	le 08 septembre
PLAISANCE née DUBOIS Clémentine, Jeanne (1929)	le 09 novembre
KRACHEWSKI née CLÉMENT Elise, Thérèse, Mathilde (1936)	le 07 décembre

### DÉCÈS HORS DE LA COMMUNE DE PERSONNES ORIGINAIRES DE SAINT-MARTIN

GROS Maurice, Joseph, Marius (1928)	le 25 janvier à Passy (Haute-Savoie)
GROS Iréné, Joseph, Alexis (1931)	le 17 février à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie)
MAGNIN Henri, Frédéric (1935)	le 29 mars à Modane (Savoie)
FEDELE Angeline, Marie (1939)	le 15 avril à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie)
BRUNET Roger, Fernand, Lucien (1931)	le 28 avril à Villeurbanne (Rhône)
GROS Emma, Thérèse (1925)	le 13 juillet à Jacob-Bellecombette (Savoie)
TROCCAZ Angèle, Simonne (1930)	le 12 octobre à Modane (Savoie)
MOULIN Lydia, Ludivine (1930)	le 13 octobre à Strasbourg (Bas-Rhin)
CHARVOZ Paul, Honoré (1933)	le 14 novembre à Chambéry (Savoie)
BRUNET Carmen, Lucette (1930)	le 29 novembre à Vienne (Isère)

### MARIAGES

VILLET Franck, Claude et FAIVRE Maud, Delphine	le 12 septembre
--	-----------------

### NAISSANCES

DUCASSE Mathis, fils de Louis et MORARD Sophie	le 22 mai
KRACHEWSKI Anna, fille de Rémi et JUVANON Jennifer	le 07 octobre
BLANCARD Meije, fille de Pierre et VARAY Myriam	le 21 décembre
SALLENAVE RATEL Elisa, fille de Damien et RATEL Julie	le 24 décembre

Mathis DUCASSE



Meije BLANCARD



Elisa SALLENAVE RATEL



## SOUVENIR SCOLAIRE

ANNÉE 1956



De gauche à droite :

1er rang = René BOIS ; Christian ARNAUD ; Emile CHAUMAZ, Michel RATEL ; Marc BOIS ; Denis BOIS.

2ème rang = Simone BERTUSSI ; Simone BEAU ; Danièle GROS ; Odile ARNAUD ; Michèle CHAUMAZ ; Denise JACOB ; Daniel MAGNIN ; Roger ARNAUD ; Michel GROS.

3ème rang = Régine MORIN ; Marie-Thérèse SAUTIER ; Françoise DANTIN ; Danièle POMMARD ; Sidonie ALBRIEUX ; Anne-Marie TRAVERSAZ ; Françoise DELÉGLISE ; Régine DELÉGLISE.

4ème rang = Christine GROS ; Jeanne BERNARD ; Marie CHAUMAZ ; Francine BAS ; Joseph JACOB ; Alexis BERNARD ; Jean-Paul MAGNIN.

5ème rang = Thérèse RATEL ; Aimée BOIS ; Eliane MICHELLAND ; Juliette DELÉGLISE ; Maurice BESSE ; Gabriel BOIS ; Jean-Pierre BEAU ; Charles BOIS.

Instituteur : Monsieur JACOB.



## EIFFAGE

ROUTE  
TOUS TRAVAUX D'ENROBÉS  
VRD, PUBLICS ET PRIVÉS

Agence de Saint Julien Montdenis  
Rue du Pré de Pâques  
73870 Saint-Julien-Montdenis  
Tél. 04 79 59 81 03  
www.eiffageinfrastructures.com

SAVOIR FAIRE LA DIFFÉRENCE

**GERMAIN ELECTRICITE**  
10, rue du Pré de Pâques  
ZAE du Pré de Pâques  
73870, Saint Julien Montdenis

**Tel : 06 45 78 05 36**

**TP Manno**  
Terrassement - VRD - Maçonnerie  
Rue de la Goratière - Z.I du Pré de garde II  
73300 St Jean de Maurienne  
Port : 06 60 80 72 34 / 06 61 40 96 94  
Tél. 04 79 59 90 69 - Fax. 04 79 59 61 55  
tpmanno@orange.fr

**Dominjon Pascal et fils**  
Paysagistes  
pascal.dominjon73@wanadoo.fr  
Tél: 06 07 87 26 82

**Entretien Création**  
MAURIENNE ESPACES VERTS  
Pierre pla 73300 St Jean de Mne  
Grillage Pavés Muret  
Débroussaillage Élagage  
Travaux mini pelle

**POMPES FUNÈBRES MAURIENNAISES**  
VIAL - CONDEMINE

46, avenue du Mont-Cenis  
73300 ST-JEAN-DE-MAURIENNE  
24h/24h E-mail : pmauriennaises@orange.fr 7 jours sur 7

Tél. : 04 79 83 21 77  
Port. : 06 43 24 84 86  
Fax : 04 79 59 86 59

**TRUCHET**  
A VOTRE SERVICE DEPUIS 1920

Tél. 04 79 64 00 00  
Fax. 04 79 64 43 77  
www.truchet.com

**Maurienne Automobile Diffusion**  
*La passion automobile*  
**M.A.D.** Agent officiel **Ford**  
Représentant **SUZUKI**  
Dépannage 24H/24 : 06 08 68 70 58  
Z.I. Les Plans - B.P. 01  
73301 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE CEDEX  
Tél: 04 79 64 43 10 - Fax: 04 79 64 25 22

**Cabinet GE-ARC**  
Y. CHRETIEN - J. DUPONT  
Géomètres-Experts DPLG  
St Michel de Mne

**GEOMETRES-EXPERTS**  
Bornage - Division - Aménagement foncier  
Lotissement - Copropriété - Topographie  
Nivellement de précision - Implantation  
Auscultation d'ouvrage - Projet VRD

14 Av République - 73140 St Michel de Mne  
Tél: 04-79-56-54-63 Fax: 04-79-50-21-49  
Mail: ge-arc.geometres@wanadoo.fr

**Les Loges Rousses**  
Meublés de charme pour  
déplacements professionnels  
Appartements / Studios / Chambres & Conciergerie  
rue de la Maison Blanche  
73140 Saint Martin la Porte

**metallerie mauriennaise**  
fabrication et pose de menuiserie  
Acier - Aluminium - PVC  
Etude technique personnalisée  
Réalisation sur mesure  
Fenêtres, portes, escaliers,  
garde corps, véranda  
Tél: 04 79 83 42 03  
www.metalleriemauriennaise.fr  
contact@metalleriemauriennaise.fr

**BERNARD PLAISANCE**  
ENERGIE SOLAIRE  
CHAUFFAGE - SANITAIRE  
15, Grande rue  
73140 St-Michel-de-Mne  
Tél. / Fax : 04 79 56 57 90 - plaisanceb@wanadoo.fr

**PRO & Cie**  
**Alain RATEL**  
Zone Commerciale Matussière  
FOURNEAUX/MODANE  
Tél. : 04 79 05 11 24  
www.procie-modane.com

**ELECTROMENAGER  
MULTIMEDIA  
CULINAIRE LITERIE**

**600m² D'EXPOSITION**

**ROCCHIETTI**  
PLATRERIE - PEINTURE - FACADE  
DECORATION - AMENAGEMENT INTERIEUR  
CONSEIL - ETUDE - REALISATION

ROCCHIETTI - 186, rue Clément Rétel  
73300 St Jean de Maurienne  
Téléphone : 04 79 64 35 17  
Télécopie : 04 79 83 23 78

*Chez Camille*  
LA VILLETTE  
RESTAURANT TRADITIONNEL  
73140 SAINT MARTIN LA PORTE  
Mail : contact@restaurant-chez-camille.fr  
04.79.05.09.72

**willem den Hengst et associés**  
architectes-paysagistes ingenieurs-conseils

**CONCEPTEURS URBAINS**  
Architectes paysagistes  
Ingenieurs VRD

tél:0450711342 willem.den-hengst@wanadoo.fr

# LES RÉCLAMES DE 1917 : LE VIN DE LA CASSE

Propriétaire-Gérant : J. SALOMON

San-Jean-de-Maurienne — Imp. J. Salomon

## HORLOGERIE - BIJOUTERIE

Monsieur **RETORNAZ** Marius, diplômé de l'École d'Horlogerie de Cluses, prévient le public qu'à partir du 23 courant il ouvre un **Maison d'Horlogerie-Bijouterie**, à San-Jean-de-Maurienne, Maison Doctor Fodéré, Grande Rue, dans le local qu'occupait précédemment M. Georges Vuillermet.

réparations soignées et garanties

## L'ÉTOILE DE LA MODE

**E. PORTAZ**

San-Jean-de-Maurienne

Étrennes agréables et utiles

## FOURRURES

Fourrures - Velours - Lainages  
Broderies - Dentelles  
Gants - Pochettes  
L'apparon - Cols, etc., etc.

ALETOTS JERSEY DE LAINE

## Corsets

Chemises — Casquettes — Chemises  
Cravates

tous les genres, tous les prix

## PRÉTRE

dans un but charitable offre de faire connaître gratuitement les infirmités pour le traitement et radicalement Epilepsie, Maladies du système nerveux, Neurasthénie, à l'Abbé LAURENT, Curé d'Arvens-ville (Loiret)

Antiseptique  
Seul Véritable  
**ALCOOL**  
de MENTHE  
GRANDS CONCOURS  
PARIS 1900  
2 GRANDS PRIX  
LIÈGE 1905

# RICQLÈS

# RICQLÈS

LES ÉTRENNES UTILES DE LA MAISON PORTAZ

## Étrennes utiles

**E. PORTAZ**

## A LOUER à Pontamafrey UNE VIGNE

de 24 quartalées  
avec MAISONNETTE  
composée de chambre et cellier

S'adresser au bureau  
du journal

## A VENDRE Vin de la Cassaz nouveau

S'adresser à  
M. GROS Jean-Baptiste  
Epicier  
à St-Martin-la-Porte

## A Vendre

Lit en fer à 1 place  
avec sommier  
Lit-cage  
avec matelas en crin  
Un porte-fleurs et  
table ronde en fer,  
Roues de charrette  
avec essieu

S'adresser au bureau  
du journal

## MALADIES DE LA FEMME LA MÉTRITE



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Ce sont les femmes atteintes de Métrite

Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes.

Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux Maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux idées noires. Elles ont ressenti des Lancements continus dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la Métrite, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

## JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise, sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY guérit sûrement, mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur. Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'Hygiénine des Dames (1 fr. 50 la boîte, ajouter 0 fr. 20 pour l'impôt).

Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la JOUVENCE de l'Abbé SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir : Métrite, Fibromes, mauvaises suites de couches, Tumeurs, Cancers, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon, 4 fr. 25; franco gare, 4 fr. 85. Les quatre flacons, 17 fr. franco contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. (Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt)

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY  
avec la signature Mag. DUMONTIER

(Notices contenant renseignements gratuits) 415

Publicités dans l'ECHO de la MAURIENNE de décembre 1917

« Le vin de la Casse avait une réputation napoléonienne, il rivalisait avec nos meilleurs crus de France. Il était le produit d'un plant spécial à la Maurienne, le Prencens... Il offre maintenant l'apparence d'un vignoble perdu sans espoir à brève échéance »

HOLLAND, Paul, docteur en pharmacie, Pathologie végétale de l'école floristique, Chambéry, 1910.